RÈGLEMENTS DES COMPÉTITIONS ORGANISÉES PAR L'APL

COMPÉTITIONS "À LA MÊLÉE"

- Pré-inscriptions importantes exclusivement par eMail (fkok.kron@gmail.com) au moins 10 jours avant la rencontre en **précisant le prénom et le NOM** de chaque membre de l'équipe.
- Inscriptions à payer sur place **au plus tard 15 minutes avant le jet du but**.
- **IMPORTANT :** Le nombre d'inscrit devant être pair, le dernier inscrit impair ne pourra pas participer.
- Les compétitions à la mêlée comptent dans la classification du **Top 32 de fin de saison**.
- Le tirage est fait par l'ordinateur sans être 2 fois avec le même partenaire ou contre le même adversaire.
- Nombreux lots et récompenses.

COMPÉTITIONS FORMÉES "DOUBLETTES" OU "TRIPLETTES"

1. Pré-inscriptions importantes exclusivement par eMail (fkok.kron@gmail.com) au moins 10 jours avant la rencontre en **précisant le prénom et le NOM** de chaque membre de l'équipe.
2. Inscriptions à payer sur place **au plus tard 15 minutes avant le jet du but**.
3. **IMPORTANT :** Le nombre d'inscrit devant être pair, le dernier inscrit impair ne pourra pas participer.
3. Seules les compétitions "**formées mixtes**" comptent dans la classification du **Top 32 de fin de saison**.
4. Le tirage est fait par l'ordinateur sans être 2 fois avec le même partenaire ou contre le même adversaire.
5. Nombreux lots et récompenses.

COMPÉTITIONS "TOP32 HOMMES" ET "TOP32 FEMMES"

1. Le classement par points sur l'ensemble de la saison est publié sur le site Web après le dernier concours de la saison.

 - Concours "Top32" > 2 points par participation + 1 point par partie gagnée + nombre de points décroissant par place finale au prorata du nombre d'inscrits.

 - Concours "hors Top32" > 3 points par participation.

1. Les sélectionnés doivent confirmer par eMail **au plus tard 10 jours avant la rencontre pour permettre d'effectuer les tirages au sort**.
2. Les deux rencontres se déroulent en séparant le TOP32 Hommes et le TOP32 Femmes.
3. Chaque rencontre se déroule par poules en matches par tête-à-tête.
4. Nombreux lots et récompenses.

COMPÉTITIONS "TÊTE À TÊTE INTERNE" APL

2. Cette compétition est strictement réservée aux membres du club qui auront précisé leur demande de participation en même temps que leur inscription annuelle au club.
3. Seules les parties jouées sur les terrains d'Abondant sont comptabilisables.
4. Les matches peuvent être joués du 1er mars au 30 septembre.
5. Chacun peut lancer un défi à toute personne inscrite à ce challenge. En cas de refus (sauf départ des terrains), le score est automatiquement de 13/0.
6. 1 match perdu = 1 point 1 match gagné = 3 points 1 match gagné par 13/0 = 4 points
7. En cas d'égalité en fin de saison, le différentiel de points (Point Average) départage les ex-æquo.
8. A chaque match joué, il faut envoyer par eMail le résultat (2 noms et prénoms, vainqueur, score).
9. Les résultats et les lots sont remis durant notre Assemblée Générale de fin d'année.